

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016
COMPTE-RENDU**

Le **27 JUIN 2016**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel TOLETTI, Maire

Présents : Daniel TOLETTI, Daniel VUAGNOUX, Christian RAIMBAULT, Catherine BOSC, Josiane COUDURIER-BŒUF, Michel BERTHET, Annie MOREAU, Sylvaine BOIG, Hervé BEL, Nathalie RUFFIN, Céline GROS
Absents : Agnès GRIVAZ (pouvoir à Catherine BOSC), René CARME (pouvoir à Daniel TOLETTI), Denis QUIVET (pouvoir à Hervé BEL), Patrick REY (pouvoir à Michel BERTHET)
Secrétaire de séance : Catherine BOSC

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Conseillers présents : 11

Conseillers absents : 4

Votants : 15

La séance débute à 20h20

Objet : Délibération N° D030-2016 : Fonctionnement des assemblées – Procès-verbal de la séance du 24 mai 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 24 mai 2016.

Objet : Délibération N° D031-2016 : Décisions budgétaires – Souscription à un emprunt

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ARTICLE 1 :

Pour financer les travaux de rénovation des 5 logements de la boulangerie, le Commune de Peillonnex contracte auprès de la Banque Postale un emprunt de la somme de 405 000€ euros, au taux de 1.14 % à échéances annuelles dont le remboursement s'effectuera en 15 ans à partir de la date de point de départ d'amortissement.

Les intérêts sont calculés sur la base de mois de 30 jours rapporté à une année de 360 jours. Le rythme d'amortissement du capital est constant.

La commission d'engagement s'élève à 0.10% du montant du contrat de prêt.

ARTICLE 2 :

La commune de Peillonnex décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure du débit d'office avec paiement sans mandatement préalable.

ARTICLE 3 :

Les membres du Conseil Municipal approuvent les conditions financières et autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat dont l'offre de financement est annexée à la présente délibération.

Objet : Délibération N° D032-2016 : Délégation de pouvoir à Monsieur le Maire d'attribuer le marché MAPA 2016-03 de l'extension de l'école

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE la délégation suivante :

Monsieur le Maire est chargé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché MAPA 2016-03 Maitrise d'œuvre de l'extension de l'école ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Objet : Délibération N° D033-2016 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention aux associations suivantes :

Mission locale jeune Faucigny Mont-Blanc 15, rue Achille Benoit 74300 Cluses	1730€
MFR Mozas Chemin de Mozas 38300 Bourgoin Jallieu	100€
MFR Bonne 1154 Route des Alluaz 74380 Bonne	300€
MFR les cinq chemins 2 chemin des Etrepets 74200 Margencel	100€
MFR le Belvédère 401, rue de Montagny 74700 Sallanches	100€
CECAM Saint Jeoire 395 chemin de Beauregard 74490 Saint Jeoire	100€
CFA Annemasse 59 Route d'Etrembières 74100 Annemasse	100€
Voyage scolaire à Verdun Lycée Guillaume Fichet 219 rue de Pressy BP150 74130 Bonneville Cedex	150€
Voyage scolaire à Paris Lycée Guillaume Fichet 219 rue de Pressy BP150 74130 Bonneville Cedex	200€
Voyage scolaire à Barcelone Collège Gaspard Monge 60, rue Gaspard Monge 74490 Saint Jeoire	450€
Foyer socio-éducatif Collège Gaspard Monge 60, rue Gaspard Monge 74490 Saint Jeoire	430€
Association sportive Collège Gaspard Monge 60, rue Gaspard Monge 74490 Saint Jeoire	700€
Entente sportive Saint-Jeoire / La Tour Stade Communal Bonnatrait 74250 La Tour	2025€
Anciens de l'AFN Section du Môle 99 impasse des Muriers 74250 PEILLONNEX	150€

Bibliothèque de Peillonex 961 route de Bonneville 74250 Peillonex	700€
Régie du bleuet de France 129 rue de Grenelle CS70780 75700 Paris Cedex 07	150€
Jeunes Sapeurs pompiers SDIS 191 Avenue des Colombières 74490 SAINT JEOIRE	150€

Ligue contre le Cancer 2, rue Tochon BP60 74002 Annecy Cedex	250€
Dépistage cancer du sein 74 12 Allée des Hautinières 74940 Annecy-le-Vieux	250€
Visite des malades des Hôpitaux 266 chemin de Collote 74440 Mieussy	150€
Association française contre la sclérose en plaques 2 rue Farman Technoclub C 31700 Blagnac	250€
Croix Rouge française 681, avenue des Glières 74130 Bonneville	150€
Banque Alimentaire 74 28 rue du Vernand 74100 Annemasse	150€
Groupement intervention secours 13 avenue Emile Zola 74100 Annemasse	150€
Nous aussi Vétraz-Monthoux BP258 74106 Annemasse Cedex	150€
Formation chiens d'aveugles La Forerie 63120 Sermentizon	150€
France Alzheimer 7, rue de la Gare 74000 Annecy	150€
De l'ombre à la lumière 205, rue du Quarre 74800 Amancy	150€
AFTC Haute-Savoie 18, rue du Val Vert 74600 Seynod	250€

Locomotive 2 rue Sainte-Ursule 38000 Grenoble	150€
Handi Sport Haute-Savoie 148 avenue des Glières 74130 Bonneville	150€

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SES POUVOIRS DELEGUES

DC05-16 : Marchés publics - MAPA 2015-05 - Mise en séparatif du chef-lieu - Attribution

La séance est levée à 21h30.

A Peillonex le 30 juin 2016
Le Maire, Daniel TOLETTI

